



Compte-rendu réunion CE extraordinaire (PSE) (mercredi 23 février 2011)

Réunion dite « technique ». Avec la présence du cabinet BPI.

La réunion commence par une discussion à propos du courrier de la Direction Départementale du Travail (voir sur panneau d'affichage) qui fait plusieurs remarques :

« *Le choix du prestataire (cabinet de reclassements) doit être soumis à avis des représentants du personnel* ». Ce qui n'est pas le cas, la direction a choisi sans consultation. La direction explique qu'elle a choisi BPI pour la « *qualité de ses prestations, pour l'expérience commune* ».

Protestations des syndicats CFTC et CGT sur la méthode de la direction, une fois de plus, elle fait comme elle veut. Les articles L1233-62 et L1233-63 du code du travail ne sont donc pas respectés. La direction marchande le respect de la loi. « *On peut s'entendre, nous-mêmes nous acceptons assouplissements* » ... en fait c'est quand ça l'arrange !

La direction est pour le moins embêtée devant ce courrier officiel. A la fois prise en flagrant délit de « tricherie » et de non respect des représentants du personnel. Elle jongle alors entre agressivité et louvoisement.

Présentation du cabinet BPI :

Un vrai moment de « bourrage de mou ». Une véritable séance de vente du produit BPI. D'après ce qu'on a compris, BPI est un cabinet aux services des autres. Son combat, c'est trouver du travail aux salariés. C'est beau, c'est touchant. Un long baratin sur les capacités de BPI pour être à la hauteur du déficit présent.

Commentaire :

BPI nous a sorti une prouesse de commercial très proche de ce que nous pond habituellement la direction FAI avec son DRH. Seulement tout cela ne peut nous cacher la réalité du chômage. Combien d'ouvriers au chômage après un PSE même avec des départs dits « volontaires » ? Combien de salariés ex-Solectron ont un boulot fixe aujourd'hui ? En moyenne nationale (statistiques) ce sont environ 75 % des salariés qui restent sur le carreau. Et encore quand il y a du boulot, c'est la plupart du temps dans des conditions salariales inférieures.

Ces cabinets sont des « fossoyeurs » et aident les entreprises, même les grosses comme Ford, à liquider les emplois, ils « accompagnent » les PSE. Faire croire que nous pouvons nous en sortir collectivement, c'est une manipulation. Alors bien sûr, des collègues s'en sortiront et trouveront un emploi correct ou créeront une entreprise qui tiendra la route. Mais au bout du compte, c'est une évidence, la situation économique et sociale se dégrade. La seule solution viable, c'est bien de défendre les emplois que nous avons, c'est d'empêcher les suppressions d'emplois.

BPI a présenté un document qui comporte malheureusement très peu de chiffres.

BPI n'a pas de bilan chiffré au-delà de janvier 2007, donc pas de nouvelle de l'ensemble des collègues concernés. Combien sont encore en CDI, combien d'entreprises créées sont encore en activité, combien galèrent au chômage ou dans des petits boulots ? BPI ne sait pas.

mercredi 23 février 2011